

# Introduction aux disciplines (ergonomie, aspects psychosociaux, hygiène, etc)

## Titulaires

Annalisa CASINI (Coordonnateur) et Agnès VAN DAELE

## Mnémonique du cours

GRBE-Y041

## Crédits ECTS

3 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

Premier quadrimestre

## Campus

UMons et Autre campus

## Contenu du cours

### *Ergonomie (Partim de A. Van Daele)*

Le cours définira les notions d'ergonomie physique et cognitive. Il introduira les concepts de travail, tâche (prescrite, effective...) et activité. Il présentera l'analyse du travail dans une perspective systémique, sur base de nombreux exemples. Il donnera un aperçu de l'intervention ergonomique à travers ses objectifs, ses principes, ses critères, ses étapes...

### *Aspects psychosociaux (Partim de A. Casini)*

Le cours donnera un aperçu de l'évolution et des changements qui se sont opérés dans le monde du travail. Il abordera et définira les différentes problématiques liées aux aspects psychosociaux dans le travail en faisant des liens avec la recherche menée sur les différents RPS.

### *Hygiène (Partim de P. Hoet)*

Le cours introduira les grands concepts de danger, de risque, d'exposition, de valeur permissible, de susceptibilité inter-individuelle et les illustrera sur base d'exemples empruntés au terrain. Les différentes approches de contrôle de l'exposition chimique seront présentées.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

### *Ergonomie (Partim de A. Van Daele)*

Sensibiliser les étudiant.e.s aux multiples facettes de l'ergonomie et à ses enjeux actuels. Donner un aperçu des concepts de base, des modèles de référence et des méthodes de l'ergonomie. Introduire à l'intervention ergonomique.

### *Aspects psychosociaux (Partim de A. Casini)*

Sensibiliser les étudiant.e.s à la notion de prévention ainsi qu'aux aspects théoriques liés au nouveau « Code du bien-être au travail » et plus particulièrement liés aux différents facteurs de risques

psychosociaux (RPS) et en saisir les enjeux en tant que futurs préventeurs. Les stimuler à avoir un regard critique en général ainsi que sur les ponts qui peuvent être établis entre le nouveau « Code du bien-être au travail » et la loi dite « Loi Peeters » concernant le travail faisable et maniable

### *Hygiène (Partim – à désigner)*

Introduire les étudiant.e.s aux grandes notions de toxicologie et d'hygiène industrielle pour permettre un dialogue avec les spécialistes du domaine.

## Pré-requis et co-requis

### Connaissances et compétences pré-requises

Les unités prérequisées ou corequisées sont présentées au sein de chaque programme.

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Les contenus seront abordés en alternant les phases d'exposé des contenus et les phases d'exercices (individuels ou par groupe) et de discussion.

La participation active des étudiant-es est requise.

### Références, bibliographie et lectures recommandées

PPT montrés au cours. Liste bibliographique de lectures conseillées.

Podcast : les liens vers des capsules vidéo seront donnés lors des cours

Université Virtuelle : PPT montré en séance

### Support(s) de cours

Podcast et Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

UMons et Autre campus

### Contact(s)

annalisa.casini@uclouvain.be (coordinatrice)

agnes.vandaele@umons.ac.be

perrine.hoet@uclouvain.be

## Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

#### Examen(s) en session

Toutes sessions confondues

> En présentiel

Examen écrit individuel comprenant des questions ouvertes sur chaque partim.

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

**La participation aux cours est obligatoire**, les présences sont prises lors de chaque demi-journée de cours. **L'assiduité aux activités d'apprentissage et modalités d'enseignement est un critère de réussite**. L'acquisition des compétences visées dans chaque unité d'enseignement se fait notamment en participant activement aux journées de cours.

Des explications sur les modalités d'évaluation seront communiquées lors de la séance d'accueil en début d'année académique.

**La note finale** pour chaque unité d'enseignement du programme MS GRBET comprend une note de participation et une note d'évaluation de la maîtrise des contenus abordés (examens, exposés ou travaux à réaliser).

**Note de participation** : la participation par demi-journée de cours entraîne l'attribution de points : 1 point par demi-journée.

En cas de non-présence ou de retard ou départ anticipé conséquent (restreignant la participation), les points de participation ne sont pas attribués, même en cas d'absence ou de retard ou départ anticipé conséquent dûment justifiés

Pour la bonne organisation de la journée de cours, l'étudiant-e prévendra, dans la mesure du possible, de sa non-présence, son retard ou départ anticipé.

**Note d'évaluation** : les évaluations peuvent prendre la forme d'examens écrits, oraux, d'exposés ou de travaux à réaliser pendant ou en dehors des séances de cours. Les modalités spécifiques à chaque unité d'enseignement seront détaillées lors de la 1<sup>ère</sup> séance de l'unité d'enseignement.

Pour cette unité d'enseignement, la note finale comprendra une note de participation (sur 6 points) et une note d'évaluation (sur 14 points)

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

### Autre(s) langue(s) d'évaluation éventuelle(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Psychologie, des Sciences de l'Éducation et de Logopédie

MS-RISP | Master de spécialisation en gestion des risques et bien-être au travail | bloc U

